

**COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 28 Avril 2026 - Délibération n° 2026/04/15

OBJET : CRÉATION D'UNE COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

L'an deux mille vingt-six, le 28 Avril, à dix-huit heures trente-huit, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à l'espace Chabrol, commune de Sardent, sur la convocation en date du 21 Avril, qui lui a été adressée par Mme La Présidente, conformément aux articles L. 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : PACAUD Patrick – LUINAUD Christophe – LAURENT Béatrice – BOISSIER Daniel – LANZ Florence – CHAUSSECOURTE Jean-Philippe – PLUVIAUD Patrick – SIMON-CHAUTEMPS Franck – ESCOUBEYROU Luc – BARLET Dominique – FAYETTE Laurent – DUBOIS Jean-Michel – CRISAN Petronela – DENIS Jean-Claude – MONDY Thomas – SUCHAUD Michelle – DENOYER Mireille – MALINAS Charles – MILANI-BULCOURT Sylvie – VALLAEYS Gaël – PAROUTY Sylvain – MARIE Patrick – PARAYRE Régis – BERTELOOT Dominique – LACOUR Marie-Émilie – FERRAND Marc – MAFAITY Gilles – LOPEZ Alfred – BUYS Anthony – CHABASSIER Emmanuelle – DULERY Sonia – TEILLARD Pascal – PETIT-COULAUD Bastien – DURUDAUD Sabine – LAROCHE Michel – PRADEAU Carine – ROYÈRE Joël – POITOU Delphine – BOUSSAT Nicolas – MONTHIEUX David – DELCLAUX François – LAIGNEAU Jean-Pierre – GIRODENGÉ Elisabeth – TRONCHE Frédéric – DURBIN Sandrine – CUQUEMELLE Jean-François – BREDIER Thibault – BURGUN Frédéric – PICOURET Michel – DUGUET Pierre – CHÉZEAUD Françoise – CONCHON Michel – CAILLAUD Monique – LAPORTE Martine

Étaient excusés : GUILLERAY Catherine – AGRIR Isabelle – SANTANA Antonio – SCARAMUCCI Thierry – BARTHOUX Olivier – MARIETTE Myriam – CATHELOT Guy – LAINÉ Joël – DERIEUX Nicolas – PAMIÈS Jean-Michel – PETETOT Charlie – TROUSSET Patrick – AUGUSTYNIAC Jérôme – ANGELINI Patricia

Pouvoirs :

1. Mme AGRIR Isabelle donne pouvoir à Mme DENOYER Mireille
2. M. SANTANA Antonio donne pouvoir à M. DENIS Jean-Claude
3. M. BARTHOUX Olivier donne pouvoir à M. BERTELOOT Dominique
4. Mme MARIETTE Myriam donne pouvoir à Mme LAPORTE Martine
5. M. AUGUSTYNIAC Jérôme donne pouvoir à M. DUGUET Pierre
6. Mme ANGELINI Patricia donne pouvoir à M. FERRAND Marc

Suppléances : M. PLUVIAUD Patrick – Mme MILANI-BULCOURT Sylvie – M. LAIGNEAU Jean-Pierre – Mme GIRODENGÉ Elisabeth – Mme DURBIN Sandrine – M. PICOURET Michel

Secrétaire de séance : M. Thomas MONDY

Scrutin ordinaire

En exercice	Présents	Votants			
64	54	60			
Pour	Contre	Abstention(s)	Blanc(s)	Nul(s)	Refus de vote
60					

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que les établissements publics de coopération intercommunale doivent instituer une Commission d'Appel d'Offres (CAO) pour l'attribution des marchés publics ;
Considérant que cette commission est présidée par l'autorité habilitée à signer les marchés publics ou son représentant ;
Considérant que, dans les établissements publics, la commission comprend en outre cinq membres titulaires et cinq membres suppléants élus au sein de l'assemblée délibérante ;
Considérant que ces membres sont élus au scrutin de liste, suivant le système de la représentation proportionnelle au plus fort reste ;
Considérant que les candidatures prennent la forme de listes comportant un nombre de candidats suffisant pour pourvoir les sièges de titulaires et de suppléants ;
Considérant qu'il est possible de présenter des listes incomplètes ;
Considérant que chaque membre de l'assemblée délibérante vote pour une liste entière, sans panachage ni vote préférentiel ;

Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le Conseil Communautaire décide de :

- ☉ Créer une Commission d'Appel d'Offres ;
- ☉ Déclare qu'après le processus électoral, la liste élue est composée des membres suivants :
 - Titulaires :
 - CHEZEAUD Françoise
 - DUBOIS Jean-Michel
 - MALINAS Charles
 - SIMON-CHAUTEMPS Franck
 - SUCHAUD Michelle
 - Suppléants :
 - DENIS Jean-Claude
 - LANZ Florence
 - LUINAUD Christophe
 - PAMIÈS Jean-Michel
 - POITOU Delphine

Fait et délibéré les jours et mois et an susdits,
Au registre suivant les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,
Martine LAPORTE

A circular stamp with the text "Communauté de Communes" at the top and "Creuse Sud-Ouest" at the bottom. In the center, it says "La Présidente". A handwritten signature, "M. Laporte", is written across the stamp.